

# BP COIFFURE

FORMATION  
FINANCÉE  
à 100 % <sup>(1)</sup>



Chambre  
de **Métiers**  
et de l'**Artisanat**

OCCITANIE

HÉRAULT

Le titulaire du Brevet Professionnel Coiffure est un professionnel hautement qualifié, apte à gérer une entreprise. Il est compétent dans l'accueil, la prise en charge et le suivi de la clientèle. Il maîtrise les techniques d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de coloration, d'éclaircissement, de mise en forme temporaire ou durable et de coiffage.



## LA FORMATION

NIVEAU VALIDÉ  
4

FORMATION  
DIPLOMANTE

### PRÉREQUIS

Être titulaire du  
CAP métiers de la  
coiffure

DURÉE  
2 ANS

ÉLIGIBLE AU  
CPF

## ADMISSION

- Âge : 15/29 ans révolus ou RQTH
- Accessible par la voie de la formation continue (nous consulter)



ACCESSIBILITÉ



Partenaire  
ERASMUS +

## ET APRÈS...

### POURSUITE D'ÉTUDES

- BM Coiffure (niveau 5)
- BTS Métiers de la coiffure (niveau 5)

### DÉBOUCHÉS MÉTIERS

- Coiffeur/coiffeuse
- Styliste/visagiste
- Gérant / chef d'entreprise

Aide aux  
entreprises  
6000€

## OBJECTIFS

- Accueil et conseil de la clientèle
- Réalisation de nouvelles coiffures élaborées
- Adaptation de postiches et perruques
- Modification de la couleur (coloration/ décoloration)
- Gestion des stocks, vente de prestations de services et de produits
- Gestion du planning, animation et gestion du personnel
- Gestion administrative et financière de l'entreprise

## PROGRAMME

- Création, couleur, coupe, coiffage
- Modification durable de la forme d'une coiffure
- Coiffure événementielle ou coupe homme et entretien du système pilo-facial
- Vente/ conseil
- Management d'un salon de coiffure
- Arts appliqués à la profession
- Expression française et ouverture sur le monde
- Langue vivante (anglais)

Date de création de la certification : 13/04/2011

Date fin de validité de la certification : 31/08/2028

## MODALITÉS & DÉLAIS D'ACCÈS

## MÉTHODES MOBILISÉES

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

## TARIFS

- Contrat d'apprentissage : réunion d'information collective, signature d'un contrat d'apprentissage.
- Public en reconversion : recrutement sur dossier et tests de positionnement.
- Entrée permanente.
- Formation en présentiel et en situation de travail dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou d'une convention de stage.
- Contrôles continus tout au long de la formation et examens ponctuels.
- Possibilités de valider un ou plusieurs blocs de compétences.
- Formations par contrat d'apprentissage / professionnalisation : 6886 € et prise en charge par les opérateurs de compétences (OPCO). <sup>(1)</sup>
- Autres dispositifs : 14€ de l'heure.



LES **+** DU  
CFA



**DES LIENS ÉTROITS**  
avec les entreprises du secteur et  
les branches professionnelles



**1 INTERLOCUTEUR DÉDIÉ**  
aux besoins en recrutement des  
entreprises et la mise en relation



**ACCESSIBILITÉ**  
personnes à mobilité  
réduite  
Référénte handicap :  
c.thibault@cma-herault.fr



**ORGANISATION  
D'ATELIERS COLLECTIFS**  
Repas débats, ateliers d'initiative  
citoyenne, participations aux  
concours MAF



**PARTENAIRE  
ERASMUS +**



154 rue Bernard Giraudeau - CS5999- 34187 Montpellier Cedex 4  
Horaires d'ouverture : 8h30 à 12h30 - 13h30 à 17h00